

Évreux, le 15 mai 2018

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Relais motard - Grand prix de France moto

A l'occasion du Grand Prix de France Moto 2018 qui se déroulera du 18 au 20 mai 2018, les services de l'État et leurs partenaires organisent un «relais motos» qui permettra aux motards de bénéficier, sur leur trajet de retour, d'une pause réparatrice, conviviale et pédagogique.

Dimanche 20 mai de 08h00 à 20h30, les motards seront accueillis sur le relais installé sur l'aire du domaine d'Harcourt, au niveau de la sortie n°13 (Brionne) de l'autoroute A28. Ce relais sera également accessible depuis le réseau secondaire.

Cette pause sera l'occasion d'échanger entre bénévoles et motards sur la sécurité routière autour d'une boisson ou d'un en-cas. Des intervenants départementaux de sécurité routière seront présents pour dispenser des conseils pour une route plus sûre et feront la promotion du port de l'équipement adapté.

Pour repartir dans de bonnes conditions de sécurité, les motards pourront procéder à des opérations d'entretien courant, telles que regonfler leurs pneumatiques et nettoyer leurs visières. En cas de besoin, un petit outillage pourra leur être prêté.

Pour toujours plus de sécurité, la société d'autoroute ALIS reconduit la gratuité du péage sur son réseau, afin d'inciter les motards à emprunter le réseau autoroutier, plus sûr que les routes secondaires. L'accès à l'autoroute sera donc libre pour les véhicules de classe 5, du vendredi 18 mai 2018 à 10h00 au lundi 21 mai à 12h00. Sur ce même principe, « Alicorne », concessionnaire de l'A88 (Caen-Falaise) accordera également la gratuité du péage, du vendredi 09h00 au lundi 13h00.

La sécurité routière est une priorité pour les services de l'État mais rien ne sera durablement acquis si les conducteurs, notamment les usagers de deux-roues motorisés qui sont particulièrement vulnérables ne se convainquent pas des dangers de la route et n'adoptent pas, dans leurs habitudes, les recommandations qui sont régulièrement rappelées et dont le but est de préserver leur intégrité physique et celle des autres usagers de la route.

